

Département des Bouches du
Rhône

Arrondissement d'Aix en
Provence

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
de
La Fare-les-Oliviers**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil d'Administration du Centre

Communal d'Action Sociale de la

Commune de

LA FARE LES OLIVIER

Séance du 16/07/2026

N° 2026_3_4

**Objet : NOUVELLE
DESIGNATION DU DELEGUE
AU COMITE NATIONAL
D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

**VOTE :
UNANIMITE**

L'an deux mille vingt six, le 16 juillet, à 18h00, le Conseil d'Administration du C.C.A.S de La Fare les Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame Carine WECKERLIN**, sur la convocation qui lui a été adressée, le 10 juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents :

Mme Carine WECKERLIN
Mme Nathalie CLAUZEL-VIGNE
Mr Lionel DI SAPIO
Mr Denis PALMERINI
Mme Christine VALLET
Mme Annie CHAUVIN
Mr Jean Paul MARX
Mme Jany PAUL
Mme Isabelle VELAIN

Absents excusés :

Absents donnant pouvoir :

Mr Jérôme MARCILIAC à Mme Nathalie CLAUZEL-VIGNE
Mr André MOUZON à Mme Carine WECKERLIN
Mr Patrick CASTELLO à Mr Denis PALMERINI
Mr Jean Philippe DUMETZ à Mme Jany PAUL

Absents :

Secrétaire de la séance :

Mme MIQUELAJAUREGUI Sandrine

NOUVELLE DESIGNATION DU DELEGUE AU COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Il est rappelé que le CCAS adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS), association loi 1901 à but non lucratif, dédiée à la mise en œuvre d'une action sociale en faveur des personnels des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Les agents du CCAS peuvent ainsi bénéficier d'une offre diversifiée et complète de prestations d'action sociale visant notamment à améliorer leurs conditions de vie, à soutenir le pouvoir d'achat et à favoriser la cohésion sociale.

Le Conseil d'Administration est informé que Madame Anny CHAUVIN, précédemment désignée en qualité de déléguée du CCAS auprès du CNAS, a démissionné de cette fonction en date du 20/05/2026.

Il convient donc pour le Conseil d'Administration de désigner un nouveau délégué pour participer notamment à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Monsieur le Président a désigné Madame Carine WECKERLIN pour représenter le Conseil d'Administration auprès du CNAS.

La candidature de Madame Carine WECKERLIN est donc proposée au Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

DESIGNE Madame WECKERLIN Carine, membre de l'organe délibérant, en qualité de déléguée auprès du CNAS.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

La Vice-Présidente

Carine WECKERLIN



La secrétaire de séance

Sandrine MIQUELAJAUREGUI